Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	32-1840-1	**Numéro de la version :**	10.01
Date de parution :	2025/09/04	**Remplace la version datée de :**	2025/08/19

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Enduit protecteur transparent lustré UV 9740i 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

75-0400-3343-5 75-0400-3386-4 75-3472-5444-5 75-3472-5445-2

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Encre

Utilisation spécifique

Enduit protecteur transparent UV pour les applications graphiques

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division de la stratégie de marque et du transport
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Toxicité aiguë (par voie cutanée) : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Corrosion |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.
Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : tractus gastro-intestinal | système immunitaire | peau.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ni les poussières. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des vois respiratoires.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Se rincer la bouche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

47% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
51% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
73% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
N-VINYLCAPROLACTAME	2235-00-9	30 - 60 Secret Fabrication *	1-Vinylhexahydro-2H-azépin-2-one
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	72162-39-1	15 - 40 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Agent de durcissement	Secret Fabrication	20 - 25	Ne s'applique pas
Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	67906-98-3	5 - 10 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Diacrylate d'hexaméthylène	13048-33-4	3 - 7 Secret Fabrication *	Diacrylate d'hexaméthylène
Acrylate de 2-éthylhexyle	103-11-7	3 - 7 Secret Fabrication *	Acrylate de 2-éthylhexyle
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	75980-60-8	1 - 5 Secret Fabrication *	Oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	7328-17-8	1 - 5 Secret Fabrication *	Di(éthylene glycol) éthyl éther acrylate
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	193098-40-7	1 - 5 Secret Fabrication *	1,6-Hexanediamine, N,N'-bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-, polymères formés avec des produits de réaction de la morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	2399-48-6	1 - 5 Secret Fabrication *	Ester (tétrahydro-2-furanyl) méthylique de l'acide 2-propénoïque
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	63148-62-9	< 2	Siloxanes et Silicones, Di-Me
Dérivé de la triazine	Secret Fabrication	< 2	Ne s'applique pas
caprolactame	105-60-2	0.1 - 1.5 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	48145-04-6	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	Acrylate de 2-phénoxyéthyle
Absorbeurs d'UV	Secret Fabrication	0.5 - 1.5	Ne s'applique pas
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	2162-74-5	0.1 - 1 Secret Fabrication *	N,N'-Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide
Siloxanes et silicones, 3- [3-(acétyloxy) -2-hydroxypropoxy] propyle Me, di-Me, 3- [2-hydroxy-3 - [(1-oxo-2-propényl) oxy] propoxy] propyle Me	125455-51-8	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Siloxanes et silicones, 3- [3- (acétyloxy) -2-hydroxypropoxy] propyle Me, di-Me, 3- [2-hydroxy-3 - [(1-oxo-2-propényl) oxy] propoxy] propyle Me

Agent de durcissement est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Dérivé de la triazine est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication
Absorbeurs d'UV est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Formaldéhyde	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement

accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
caprolactame	105-60-2	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):5 mg/m3	
Diacrylate d'hexaméthylène	13048-33-4	AIHA	MPT:1 mg/m3(0.11 ppm)	Sensibilisant Cutanée
N-VINYLCAPROLACTAME	2235-00-9	Fabricant déterminé	MPT(8 heures):0.1 ppm(0.57 mg/m3)	
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	2399-48-6	Fabricant déterminé	MPT:0.1 ppm(0.64mg/m3);STEL:0.3 ppm(1.91 mg/m3)	Sensibilisant Cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Appareil de protection respiratoire à épuration d'air à demi-masque ou à masque complet adapté aux vapeurs organiques et aux particules, y compris les brumes grasses
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Incolore
Odeur	Acrylate légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*

Point d'ébullition	>=93,3 ºC
Point d'éclair :	>=93,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<=1 [*Ref Std:*BUOAC=1]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	<=1 333,2 Pa [@ 20 ºC]
Densité de vapeur relative	>=1 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,3 g/ml
Densité relative	1,3 [*Méthode de test:*Testé selon un protocole ASTM] [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	2 307 692 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	< 10 g/l
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	< 10 g/l
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse peut se produire. en cas de diminution de l'inhibiteur ou d'exposition à la chaleur.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et

symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Nocif en cas de contact cutané. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :
Nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets immunologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure une modification du nombre de cellules immunitaires, une réaction cutanée et/ou respiratoire allergique et des changements au niveau de la fonction immunitaire. Effets gastro-intestinaux : Les signes/symptômes peuvent inclure : douleur abdominale, maux d'estomac, nausée, vomissement et diharée. Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau Effets cutanés : Signes et symptômes probables : rougeur, démangeaisons, acné ou bosses sur la peau.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Acrylate de 2-éthylhexyle	103-11-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur

Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >1 000 - =2 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >5 - =12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
N-VINYLCAPROLACTAME	Dermale	Lapin	LD50 1 700 mg/kg
N-VINYLCAPROLACTAME	Ingestion	Rat	LD50 1 049 mg/kg
Agent de durcissement	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Agent de durcissement	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1 mg/l
Agent de durcissement	Ingestion	Rat	LD50 2 500 mg/kg
Acrylate de 2-éthylhexyle	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Acrylate de 2-éthylhexyle	Ingestion	Rat	LD50 4 430 mg/kg
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	Lapin	LD50 3 636 mg/kg
Diacrylate d'hexaméthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Ingestion	Rat	LD50 882 mg/kg
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Ingestion	Rat	LD50 1 860 mg/kg
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Ingestion	Rat	LD50 >500, <2,000 mg/kg
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 2,8 mg/l
Dérivé de la triazine	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dérivé de la triazine	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Absorbeurs d'UV	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Absorbeurs d'UV	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Dermale	Multiple espèces animales.	LD50 > 2 000 mg/kg
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
caprolactame	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
caprolactame	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 8,2 mg/l
caprolactame	Ingestion	Rat	LD50 1 475 mg/kg
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Ingestion	Rat	LD50 >300, <2000 mg/kg
Siloxanes et silicones, 3- [3- (acétyloxy) -2-hydroxypropoxy] propyle Me, di-Me, 3- [2-hydroxy-3 - [(1-oxo-2-propényl) oxy] propoxy] propyle Me	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Siloxanes et silicones, 3- [3- (acétyloxy) -2-hydroxypropoxy] propyle Me, di-Me, 3- [2-hydroxy-3 - [(1-oxo-2-propényl) oxy] propoxy] propyle Me	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
N-VINYLCAPROLACTAME	Lapin	Irritation minimale.
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	Composants similaires	Irritant
Agent de durcissement	Lapin	Aucune irritation significative
Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	Composants similaires	Irritant
Acrylate de 2-éthylhexyle	Lapin	Irritant
Diacrylate d'hexaméthylène	Lapin	Irritant
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Lapin	Aucune irritation significative
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Lapin	Corrosif
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Lapin	Irritant
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Lapin	Aucune irritation significative
Dérivé de la triazine	Lapin	Aucune irritation significative
Absorbeurs d'UV	Lapin	Aucune irritation significative
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Hommet animal	Aucune irritation significative
caprolactame	classification officiel	Irritant
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Rat	Irritation minimale.
Siloxanes et silicones, 3- [3- (acétyloxy) -2-hydroxypropoxy] propyle Me, di-Me, 3- [2-hydroxy-3 - [(1-oxo-2-propényl) oxy] propoxy] propyle Me	Composants similaires	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
N-VINYLCAPROLACTAME	Lapin	Irritant grave
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	Composants similaires	Irritant grave
Agent de durcissement	Lapin	irritant légère
Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	Composants similaires	Irritant grave
Acrylate de 2-éthylhexyle	Lapin	Aucune irritation significative
Diacrylate d'hexaméthylène	Lapin	Irritant modéré
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Lapin	Aucune irritation significative
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Lapin	Corrosif
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Lapin	Irritant grave
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Lapin	Irritant grave
Dérivé de la triazine	Lapin	Aucune irritation significative
Absorbeurs d'UV	Lapin	Aucune irritation significative
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Lapin	Aucune irritation significative
caprolactame	classification officiel	Irritant grave
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Lapin	irritant légère
Siloxanes et silicones, 3- [3- (acétyloxy) -2-hydroxypropoxy] propyle Me, di-Me, 3- [2-hydroxy-3 - [(1-oxo-2-propényl) oxy] propoxy] propyle Me	Composants similaires	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
N-VINYLCAPROLACTAME	Mouris	sensibilisant
Agent de durcissement	Cochon d'Inde	Non classifié

Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	Composants similaires	sensibilisant
Acrylate de 2-éthylhexyle	Hommet et animal	sensibilisant
Diacrylate d'hexaméthylène	Cochon d'Inde	sensibilisant
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Mouris	sensibilisant
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Jugement professionnel	sensibilisant
Acrylate de 2-(2-ethoxyethoxy)éthyle	Cochon d'Inde	sensibilisant
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Cochon d'Inde	Non classifié
Dérivé de la triazine	Mouris	Non classifié
Absorbeurs d'UV	Cochon d'Inde	Non classifié
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Hommet et animal	Non classifié
caprolactame	Cochon d'Inde	Non classifié
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Cochon d'Inde	sensibilisant
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Cochon d'Inde	Non classifié
Siloxanes et silicones, 3- [3- (acétyloxy) -2-hydroxypropoxy] propyle Me, di-Me, 3- [2-hydroxy-3 - [(1-oxo-2-propényl) oxy] propoxy] propyle Me	Composants similaires	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
N-VINYLCAPROLACTAME	In Vitro	N'est pas mutagène
Agent de durcissement	In Vitro	N'est pas mutagène
Agent de durcissement	In vivo	N'est pas mutagène
Acrylate de 2-éthylhexyle	In vivo	N'est pas mutagène
Acrylate de 2-éthylhexyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diacrylate d'hexaméthylène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	In Vitro	N'est pas mutagène
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	In Vitro	N'est pas mutagène
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	In Vitro	N'est pas mutagène
Dérivé de la triazine	In Vitro	N'est pas mutagène
Absorbeurs d'UV	In Vitro	N'est pas mutagène
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	In Vitro	N'est pas mutagène
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	In vivo	N'est pas mutagène
caprolactame	In Vitro	N'est pas mutagène
caprolactame	In vivo	N'est pas mutagène
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Acrylate de 2-éthylhexyle	Dermale	Mouris	Cancérigène
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène

POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
caprolactame	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Agent de durcissement	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Acrylate de 2-éthylhexyle	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,75 mg/l	pendant la grossesse
Diacrylate d'hexaméthylène	Non spécifié	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	85 jours
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Dermale	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	90 jours
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/jour	90 jours
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Inhalation	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	90 jours
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 800 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
caprolactame	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 833 mg/kg/jour	3 génération

caprolactame	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 833 mg/kg/jour	3 génération
caprolactame	Ingestion	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/jour	43 jours
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 mg/kg/jour	28 jours
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acrylate de 2-hydroxyéthyle polymérisé avec l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'oxépan-2-one et le 2,2'-oxydiéthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Diacrylate d'hexaméthylène polymérisé avec l'amino-2-éthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acrylate de 2-éthylhexyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Diacrylate d'hexaméthylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ACRYLATE DE TÉTRAHYDROFURFURYLE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Risques pour la	Niveau sans effet nocif	

pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés			sont pas suffisantes pour justifier une classification.	santé similaires	observé Pas disponible	
caprolactame	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	LOAEL 0,056 mg/l	pas disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,001 mg/l	28 jours
N-VINYLCAPROLACTAME	Inhalation	sang \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,18 mg/l	90 jours
N-VINYLCAPROLACTAME	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 260 mg/kg/day	3 mois
Agent de durcissement	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| cœur \| sang \| système immunitaire \| Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	90 jours
Acrylate de 2-éthylhexyle	Inhalation	Système endocrinien \| foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,75 mg/l	90 jours
Acrylate de 2-éthylhexyle	Inhalation	système olfactif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,08 mg/l	90 jours
Acrylate de 2-éthylhexyle	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,75 mg/l	90 jours
Diacrylate d'hexaméthylène	Dermale	la peau	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 70 mg/kg/day	80 semaines
Oxyde de triméthyl-2,4,6 benzoyldiphénylphosphine	Ingestion	la peau \| sang \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	90 jours
Polymères N,N'-Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)-1,6-hexanediamine avec des produits de réaction de morpholine-2,4,6-trichloro-1,3,5-triazine, méthylés	Ingestion	tube digestif \| système immunitaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	28 jours
Absorbeurs d'UV	Ingestion	système vasculaire \| Système nerveux \| rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
POLY(DIMETHYLSILO	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Multiple	Niveau sans	90 jours

XANE)				espèces animales.	effet nocif observé 10%	
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10%	90 jours
POLY(DIMETHYLSILOXANE)	Ingestion	cœur \| foie \| rénale et / ou de la vessie \| système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1%	90 jours
caprolactame	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,07 mg/l	13 semaines
caprolactame	Inhalation	Système nerveux \| yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,243 mg/l	13 semaines
caprolactame	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 33 mg/kg/day	90 jours
caprolactame	Ingestion	Système endocrinien \| foie \| Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 333 mg/kg/day	90 jours
caprolactame	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 667 mg/kg/day	90 jours
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Ingestion	cœur \| Système endocrinien \| système immunitaire \| rénale et / ou de la vessie	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 mg/kg/day	28 jours
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux \| système vasculaire \| foie \| Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 16 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter

les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	32-1840-1	**Numéro de la version :**	10.01
Date de parution :	2025/09/04	**Remplace la version datée de :**	2025/08/19

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca